

> LA GRÂCE

Le chef de l'Etat a maintenant entre les mains les avis des hauts magistrats, de sa conseillère, de la garde des Sceaux, donc tous les éléments lui permettant de prendre sa décision. Il hésite encore, les avis sont divergents. Mais la rue gronde. Il choisit de sonder ses plus proches collaborateurs. Chaque samedi, une petite dizaine de conseillers partagent un déjeuner avec le président. Chacun donne son opinion sur les sujets de la semaine. Ce samedi de la fin du mois de janvier, François Hollande propose un tour de table. Grâce partielle, grâce totale ? Gaspard Gantzer, le conseiller en communication, explique qu'il ne faut pas commettre la même erreur qu'avec l'affaire Leonarda. La conseillère politique ne voit pas le rapport : « Pour l'affaire Leonarda, on s'était trompé sur le fond, là, on a raison. » Gaspard Gantzer donne son avis : grâce totale. « C'est mieux pour la com », persifle sa voisine. Pour l'expert politique aussi : grâce totale. La conseillère économique n'est pas d'accord : Mme Sauvage a été condamnée deux fois en cour d'assises à la



HÉLÈNE MATHIEU
ET DANIEL
GRANDCLÉMENT

INTERVIEW

"IL EXISTE UNE

HÉLÈNE MATHIEU ET DANIEL GRANDCLÉMENT

Marianne : Héroïne d'un futur téléfilm (interprétée par Muriel Robin) et d'un livre paru en 2012 – Je voulais juste que ça s'arrête –, Jacqueline Sauvage est devenue une icône. Vous révélez une personnalité plus complexe...

Hélène Mathieu : Jacqueline Sauvage a l'image d'une femme pétrifiée par la peur, qui a tué son mari dans un moment de rage où elle venait d'être battue pour la énième fois. Ce n'est pas complètement faux, mais il existe une autre Jacqueline Sauvage. Une femme à fort caractère, accrochée à sa réussite sociale. Une femme à la fois brutale et soumise. Une femme prête à tout pour récupérer son homme chez sa maîtresse, le menaçant d'un fusil. La cause des violences conjugales est noble, était-elle la mieux placée pour en être le symbole ? C'est moins évident.

Daniel Grandclément : Je l'ai plainte pour l'enfer que lui a fait subir son mari. Mais elle s'est montrée très dure vis-à-vis de ses enfants qui ont subi la violence de leur père. Sa manière de privilégier l'entreprise familiale – les camions, les transports – m'a paru insupportable.

GRÂCE PARTIELLE OU TOTALE ? HOLLANDE HÉSITE, LES AVIS SONT DIVERGENTS. MAIS LA RUE GRONDE. GRÂCE TOTALE. "C'EST MIEUX POUR LA COM."

même peine, elle ne semble pas être une femme sous emprise.... Grâce partielle. Le conseiller politique se tourne vers elle : « Tu ne sais pas ce que c'est qu'être une femme battue ! » Elle lui répond sèchement : « Parce que toi, tu sais ? » Même au sein de l'Élysée, dans ce salon feutré où déjeunent les proches du chef de l'Etat, les passions se déchaînent autour de Jacqueline Sauvage. Le tour de table se poursuit. Le directeur de cabinet est pour la grâce partielle, la directrice adjointe aussi. Majoritairement, les femmes sont favorables à la grâce partielle, les hommes à la grâce totale. « Je pense que la position des hommes était une posture pour lutter contre leur propre machisme. Ils le sont terriblement ! » analyse l'une des participantes. Difficile de savoir si ce déjeuner a influencé le chef de l'Etat. Cette même interlocutrice, qui le connaît bien, décrypte son comportement : « Je pense qu'il était vraiment partagé. Il avait besoin d'entendre les arguments des uns et des autres. La variété des opinions lui permettait de se faire une idée de ce que les Français allaient penser. Au fond, ce qui comptait pour lui, ce n'était pas le raisonnement ou l'expertise, mais ce que pensaient les gens. » Le président s'entretient une dernière fois avec sa conseillère justice. « J'ai pu appuyer ce que j'avais écrit, dit-elle, mais, à l'issue du rendez-vous, je ne savais pas ce qu'il allait faire. » ■

« Pourquoi vous acharnez-vous sur cette pauvre femme ? » vous a-t-on reproché durant l'enquête. Pourquoi raviver l'affaire Sauvage ?

H.M. : L'emballlement autour de ce fait divers m'a impressionnée. Deux cours d'assises différentes, des jurés différents ont condamné par deux fois Jacqueline Sauvage à la même peine : dix ans. Je me revendique féministe, j'ai publié en 2012 un récit, *Qui a tué Audrey ?*, retraçant l'abominable parcours d'une jeune femme battue puis tuée par son ex-compagnon. Mais il y a, dans le dossier Sauvage, des zones d'ombre. Nous avons voulu rétablir la vérité. Une vérité inaudible à l'époque des comités de soutien : émettre un doute sur le fait qu'elle ait été violente durant quarante-sept ans, cela revenait à être contre les femmes battues !

D.G. : C'est en cela que l'affaire est intéressante. Parce qu'avec un dossier que les gens connaissent mal un mouvement d'opinion (450 000 signatures) peut faire basculer un président de la République.

Reprenons les faits, quels éléments vous paraissent troublants ?

H.M. : Des doutes ont pesé à chacun des procès. Le laps de temps – trois heures – entre lequel Jacqueline Sauvage dit s'être réveillée et avoir tué son mari. Les Stilnox dont on ne trouve nulle trace dans l'analyse toxicologique. Les trois tirs les yeux fermés, selon elle, ce qui serait « un sacré coup de chance », selon l'expert en balistique.

AUTRE JACQUELINE SAUVAGE"



philippe renaud / photopqr / république du centre

de l'affaire, c'est l'entreprise. Le couple a monté sa boîte. D'un milieu modeste, Jacqueline et Norbert se retrouvent patrons, bourgeois de village, du moins tant que les affaires marchent. Jacqueline a accompli son projet : progresser dans l'échelle sociale et donner du travail à ses enfants. Sylvie est gérante, Fabienne et Pascal chauffeurs, seule Carole, qui a fui la maison, n'est pas impliquée. Un patriotisme familial lié à la survie de l'entreprise soude les membres. Les coups et les cris font partie de l'intime.

Les juges ont refusé à deux reprises sa libération. « Justice Sauvage ! », « Libérez Jacqueline » ! comment expliquer la fronde citoyenne ?

H.M. : L'une des initiatrices de la pétition nous a raconté qu'elle avait reçu énormément de courriers montrant à quel point il y avait des femmes battues dans tous les milieux. L'affaire Sauvage a été un révélateur. L'opinion n'a pas compris les deux refus successifs des magistrats, comme elle n'a pas compris les deux verdicts. Elle s'est confortée dans l'idée d'un acharnement judiciaire. Or on ne peut pas crier au scandale : la conseillère justice de l'époque à l'Élysée nous a confié que Jacqueline Sauvage a fait douter à chaque fois les juges : manifestement, elle ne se sent pas coupable, alors qu'il est essentiel qu'un condamné prenne conscience de son acte.

L'affaire obsède François Hollande, qui finit par lui accorder une grâce totale le 28 décembre 2016. Vous racontez à ce sujet une scène saisissante...

D.G. : Quelques semaines plus tôt, alors que le chef de l'État est allé saluer les militaires effectuant des frappes en Syrie, il va jusqu'à appeler depuis le porte-avions *Charles-de-Gaulle* son directeur de cabinet : « Je veux être débarrassé de cette affaire, j'aurais dû donner la grâce totale. » Ce qu'il fera.

H.M. : Tant mieux pour Jacqueline Sauvage, tant mieux qu'elle soit sortie. Elle a passé quatre ans en détention. Notre propos n'est pas de dire qu'elle devait y rester. Nous avons fait ce livre pour donner au lecteur les clés de l'affaire : si j'avais été juré, qu'aurais-je décidé ?

Avez-vous des nouvelles de Jacqueline Sauvage ?

H.M. : Nous lui avons écrit pour la rencontrer, elle ne nous a jamais répondu. Elle vit auprès de ses filles. On peut comprendre qu'elle ait envie qu'on lui fiche la paix. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE HURET

D.G. : L'histoire de son fils a été peu évoquée. Pascal se suicide deux jours avant que sa mère ne tue son père. Cela a été relativement passé sous silence, or il existe selon nous une corrélation évidente. Donc on a travaillé sur la vie du fils, ses compagnes, son père...

"LA CAUSE DES VIOLENCES CONJUGALES

est noble, était-elle la mieux placée pour en être le symbole ? C'est moins évident", note, Hélène Mathieu. Jacqueline Sauvage, lors de son procès en appel, à Blois, le 3 décembre 2015.

Autre zone d'ombre : ce chiffre - 47 ans - repris sur les pancartes des féministes signifiant que Jacqueline Sauvage a été battue depuis le premier jour de son mariage. Qu'en est-il en vérité ?

D.G. : Il y a eu des périodes de rémission. Quand les Marot partaient en vacances, quand ils chassaient les week-ends, toujours ensemble. De l'avis de tous, elle tirait mieux que lui. Jacqueline s'est rendue trois fois aux urgences, mais, contrairement à ce qu'on a pu lire, aucun de ses passages n'est en lien avec des violences commises par son mari.

H.M. : Ce qui est avéré, c'est que c'était un homme violent. C'est sûr qu'il a été très violent contre ses enfants, en particulier son fils. Sûr qu'il a fait subir des violences sexuelles à ses filles. Sûr qu'il a été violent avec son épouse, mais rien ne prouve qu'elle ait été battue durant quarante-sept ans.

Vous décrivez un huis clos « terrifiant derrière les murs d'une maison dans laquelle personne ne pénètre ». Rien ne filtrait au dehors ?

D.G. : L'une des clés de cette famille, peut-être même